

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## EURAZEO LANCE SON PREMIER FONDS « ARTICLE 9 » DEDIE A LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU SECTEUR MARITIME

**Paris, le 20 Avril 2021**

Eurazeo lance le fonds thématique Sustainable Maritime Infrastructure qui financera dans le secteur maritime des infrastructures et des technologies plus respectueuses pour l'environnement. Le fonds aura ainsi pour objectif le développement durable au sens de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 (dit « règlement Disclosure ») et participera directement au déploiement d'O+, la stratégie ESG du Groupe dont l'un des piliers est l'atteinte de la neutralité nette carbone au plus tard en 2040.

Aujourd'hui, 90% des marchandises mondiales sont transportées par la mer. La transition du secteur maritime constitue donc un enjeu crucial dans la lutte contre le dérèglement climatique. Pour répondre à cet enjeu, le fonds financera principalement trois types d'infrastructures : navires dotés de technologies de pointe plus respectueuses de l'environnement, équipements portuaires innovants, et actifs contribuant au développement des énergies renouvelables en mer.

Il accompagnera une cinquantaine d'infrastructures européennes qui soutiendront la transition de l'économie maritime vers une économie neutre en carbone à l'horizon 2050, en alignement avec l'ambition annoncée dans le cadre du « Green Deal » européen. Plusieurs investisseurs souverains et institutionnels de renom ont déjà confirmé leur participation dans le fonds, dont la taille cible s'élève à 300M€.

Ce fonds de *leasing*, qui sera géré par *Idinvest Partners*, présentera pour les investisseurs un profil de risque particulièrement sécurisé par la détention des actifs en propre. A travers des opérations de financement d'actifs, il générera des distributions trimestrielles issues des loyers perçus et bénéficiera d'un SCR (*Solvency Capital Requirement*) inférieur à 10%.

Depuis le 1er janvier 2020, en vertu de la nouvelle réglementation de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) sur la réduction de la teneur en soufre des carburants (0,5% au lieu de 3,5%), les compagnies maritimes doivent réduire significativement leurs émissions. Cette réglementation s'inscrit dans la stratégie globale de l'OMI et vise à réduire les émissions totales de GES du secteur du transport maritime d'au moins 50 % d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 2008. Le fonds Sustainable Maritime Infrastructure participera à la réduction des GES ainsi qu'à celle des émissions d'oxydes de soufre (Sox) et d'oxydes d'azote (NOx), qui sont particulièrement nocives pour la qualité de l'air.

Les réductions d'émissions permises par les investissements du fonds seront mesurées grâce à des indicateurs quantitatifs. La méthodologie utilisée a été revue par des experts indépendants et l'évaluation des émissions réduites fera l'objet d'un audit externe annuel.

Le label LuxFLAG<sup>1</sup> a été décerné au fonds Sustainable Maritime Infrastructure d'Eurazeo en janvier 2020. L'obtention de ce label reflète la prise en compte des critères ESG à chaque étape du processus d'investissement.

### Christophe Bavière, membre du Directoire d'Eurazeo, déclare :

*Eurazeo est particulièrement fier de présenter à ses investisseurs une solution répondant aux critères de l'article 9. De nombreux investisseurs sont aujourd'hui à la recherche de programmes d'investissement ayant un impact concret dans la décarbonisation et la transition écologique. Le fonds Sustainable Maritime Infrastructure se distingue par une protection du capital renforcée.*

### Sylvain Makaya, Partner ajoute :

*Ce nouveau fonds est un outil de financement qui contribuera à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de soufre, réduction mesurée, audité par des experts indépendants, puis communiquée à nos investisseurs. Sa mise en œuvre, dont le processus a été évalué en toute transparence par des organismes indépendants, illustre bien nos objectifs et notre ambition : déployer des fonds porteurs de sens, permettant de relever les défis environnementaux et climatiques de notre temps.*

<sup>1</sup> Label « ESG Applicant »

### A propos d'Eurazeo

A propos d'Eurazeo • Eurazeo est un groupe d'investissement mondial de premier plan, qui gère 21,8 milliards d'euros d'actifs diversifiés dont 15 milliards pour compte de tiers investis dans un portefeuille de plus de 430 entreprises. Fort de son expertise dans le private equity, l'immobilier et la dette privée, le Groupe accompagne les entreprises de toute taille mettant au service de leur développement l'engagement de ses près de 300 collaborateurs, sa profonde expérience sectorielle, son accès privilégié aux marchés mondiaux, ainsi que son approche responsable de la création de valeur fondée sur la croissance. Son actionnariat institutionnel et familial, sa structure financière solide sans endettement structurel et son horizon d'investissement flexible lui permettent d'accompagner les entreprises dans la durée. • Eurazeo dispose de bureaux à Paris, New York, Sao Paulo, Séoul, Shanghai, Singapour, Londres, Luxembourg, Francfort, Berlin et Madrid. • Eurazeo est cotée sur Euronext Paris. • ISIN : FR0000121121 - Bloomberg : RF FP - Reuters : EURA.PA

#### CONTACTS EURAZEO

**PIERRE BERNARDIN**

**DIR. RELATIONS INVESTISSEURS**

mail: pbernardin@eurazeo.com

Tél : +33 (0)1 44 15 16 76

**VIRGINIE CHRISTNACHT**

**DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION**

mail: vchristnacht@eurazeo.com

Tel: +33 (0)1 44 15 76 44

#### CONTACT PRESSE

**STEELE & HOLT**

**ANAIS MIEGEVILLE**

mail: anais@steeleandholt.com

Tel: +33 (0)6 33 73 85 16

